



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN
LIEUDIT 'LE PORC PENDU'

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET FONCIER

**ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN LIEUDIT 'LE PORC
PENDU'**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Plan Local d'Urbanisme délimite une zone AUM autour du tracé de la Rue du Fief Joly reliant l'Avenue de Limoges à la Route d'Aiffres imposant la création de 30 % de logements sociaux dans toute opération d'aménagement dans ce secteur. La Ville de Niort est propriétaire de divers terrains dans cette zone.

Une déclaration d'intention d'aliéner a été adressée à la Ville de Niort concernant la vente d'un terrain cadastré section YE N° 72 pour une superficie de 28 a 70 ca au lieudit Le Porc Pendu situé dans la même zone AUM à proximité de la Route d'Aiffres.

L'acquisition de cette parcelle permettrait le développement de logements sociaux dans ce secteur, et notamment le début de l'aménagement du bas de cette zone, à proximité de la Route d'Aiffres.

Aux termes de négociations amiables, un accord est intervenu sur une cession au profit de la collectivité de la partie de ce terrain situé dans la zone AUM sur la base du prix moyen de 34,84 €/m² stipulé dans la déclaration d'intention d'aliéner pour l'ensemble de la parcelle dont la valeur totale a été stipulée conforme à l'avis de valeur délivré par France Domaine.

La partie cédée à la collectivité représente un prix de 39 239,00 € pour une superficie d'environ 1 126 m², dont la superficie exacte sera déterminée par géomètre, et le prix ajusté.

Les crédits nécessaires pour tous les frais et droits résultant de ladite acquisition seront ouverts au budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle YE 72 aux conditions ci-dessus énoncées ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL